



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Sur la nécessité de dissoudre le collectif « Urgence Palestine »

Question écrite n° 17350

Texte de la question

M. Julien Odoul alerte M. le ministre de l'intérieur et des outre-mer sur les agissements du collectif antisémite et islamiste « Urgence Palestine » qui représente une menace pour les compatriotes de confession juive. En effet, le mercredi 10 avril 2024, le journal trimestriel *Livre Noir* a publié une enquête saisissante sur ce groupuscule pro-Hamas créé à la suite des pogroms du 7 octobre 2023, en Israël. De nombreuses captures d'écran de conversations internes au mouvement ont ainsi été dévoilées et font état de graves dérives antisémites et complotistes, mais aussi de membres radicalisés faisant l'apologie du terrorisme. Le collectif « Urgence Palestine » abriterait ainsi des prédicateurs islamistes mais aussi des militants antisémites prônant la destruction totale de l'État d'Israël, qualifié « d'entité sioniste » d'après les documents consultables dans le journal. Les militants vont jusqu'à glorifier les massacres perpétrés par le Hamas, mais aussi considérer que le terrorisme islamiste doit être « dédramatisé ». À titre d'exemple, sur une capture d'écran d'une de leurs conversations, on peut notamment lire qu'une militante appelle l'Union européenne à « bombarder Israël ». De nombreux militants font également l'apologie du terrorisme et sont fichés S, par exemple un des principaux responsables du collectif, fiché S pour radicalisation depuis 2021. Ce prédicateur islamiste était cité dans une note des services du renseignement datée de 2017 comme l'un des responsables de la fermeture de la mosquée de Torcy pour « incitation au *djihad* ». Pour ce groupuscule, le Hamas est qualifié de « mouvement de résistance ». Pour une des militantes, les terroristes du Hamas sont donc, selon ses dires, des « martyrs ». Ce collectif dangereux prône également l'ultraviolence et l'utilise comme moyen de pression et comme mode d'action. Ainsi, le 8 mars 2024, lors de la manifestation pour les droits des femmes, plusieurs membres du collectif, dont l'un des responsables, ont été filmés en train de jeter des bouteilles sur un cortège de femmes juives venues dénoncer les viols commis par les barbares islamistes du Hamas, le 7 octobre 2023. Il s'avère que ce passage à l'acte était prémédité, puisque plusieurs jours auparavant, le même responsable appelait ses militants à « s'opposer physiquement aux sionistes », peut-on lire dans le compte-rendu de l'une de leurs réunions datant du 5 mars 2024. Peu avant la manifestation, certains recommandaient même de venir « armé » avec des manches à balai ou bien des battes de baseball. Compte tenu de tous ces éléments d'une gravité extrême, il est clair que ce groupuscule antisémite et proche des islamistes doit être dissout, d'une part pour protéger les compatriotes de confession juive et d'autre part pour assurer l'ordre républicain et la sécurité publique. À ce titre, il lui demande solennellement s'il va engager une procédure de dissolution sur le fondement de l'article L. 212-1 du code de la sécurité intérieure à l'encontre du collectif « Urgence Palestine ».

Données clés

Auteur : [M. Julien Odoul](#)

Circonscription : Yonne (3^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 17350

Rubrique : Ordre public

Ministère interrogé : [Intérieur et outre-mer](#)

Ministère attributaire : [Intérieur et outre-mer](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [23 avril 2024](#), page 3137

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)